

d A) La Restauration et la monarchie de juillet – 1815-1848

1) 1814-1830 – Louis XVIII et Charles X – la Restauration

- Un régime monarchique autoritaire ni démocratique ni parlementaire mais pas absolue

○ Suppression de la souveraineté nationale

- Rétablissement de la légitimité dynastique : principe selon lequel le pouvoir appartient légitimement à la dynastie ayant régné sur un pays et non au peuple souverain → drapeau tricolore remplacé par le drapeau monarchique blanc

« La Divine Providence, en nous rappelant dans nos États après une longue absence, nous a imposé de grandes obligations... Une Charte constitutionnelle était sollicitée par l'état actuel du royaume, nous l'avons promise, et nous la publions. Nous avons considéré que, bien que l'autorité tout entière résidât en France dans la personne du Roi, ses prédécesseurs n'avaient point hésité à en modifier l'exercice, suivant la différence des temps. Nous avons dû apprécier les effets des progrès toujours croissants des Lumières, les rapports nouveaux que ces progrès ont introduits dans la société, la direction imprimée aux esprits depuis un demi-siècle, et les graves altérations qui en sont résultées ; nous avons reconnu que le vœu de nos sujets pour une Charte constitutionnelle était l'expression d'un besoin réel. En même temps que nous reconnaissons qu'une Constitution libre et monarchique devait remplir l'attente de l'Europe éclairée, nous avons dû nous souvenir aussi que notre premier devoir envers nos peuples était de conserver, pour leur propre intérêt, les droits et les prérogatives de notre couronne. »

Extrait de la Charte de 1814

- Rétablissement du suffrage censitaire : 100 000 électeurs – la fraction la plus riche.

« Art. 38 - Aucun député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de quarante ans, et s'il ne paie une contribution directe de mille francs.

Art. 40 - Les électeurs qui concourent à la nomination des députés, ne peuvent avoir droit de suffrage s'ils ne paient une contribution directe de trois cent francs, et s'ils ont moins de trente ans. »

Extrait de la Charte de 1814

○ Suppression de la séparation des pouvoirs

- Exécutif : roi Louis XVIII puis Charles X à partir de 1824

« Art. 13 - La personne du Roi est inviolable et sacrée. Au Roi seul appartient la puissance exécutive.

Art. 14 - Le Roi est le chef suprême de l'État, il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État. »

Extrait de la Charte de 1814

- Législatif :

- Roi = initiative des lois
- Discussion et vote des lois par la chambre des pairs nommés à vie et la chambre des députés élus pour 5 ans

« Art. 15 - La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des pairs, et la Chambre des députés des départements.

Art. 16 - Le Roi propose la loi.

Art. 18 - Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux chambres. (. . .)

Art. 22 - Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois. (...) »

Extrait de la Charte de 1814

- Judiciaire : juges nommés par le roi

- Une société héritière de 1789 mais fermement encadrée :

- *Conciliation des acquis de 1789*
 - Liberté de pensée
 - Liberté de religion tout en reconnaissant que catholicisme = catholicisme d'Etat
 - Liberté de presse
 - Droit à la propriété
 - Egalité devant la loi, la justice, l'impôt, les emplois publics
 - Conservation du code civil
- *Renforcement de la place de l'Eglise catholique*
 - Rétablissement d'un lien privilégié
 - Sacre de Charles X à Reims
 - Campagne de conversion dans les campagnes avec plantation de croix et organisation de processions
 - Loi du sacrilège 1825 – punition de mort les profanateurs d'église

2) Les Trois Glorieuses – 27-29 juillet 1830

- Raidissement du régime sous Charles X

- *Refus par le roi d'une interprétation parlementariste de la Charte* : députés représentants du peuple et donc obligation pour le roi de les associer au pouvoir
- *Nomination en 1829 d'un ministre ultra-royaliste, très impopulaire car symbolisant l'Ancien Régime – le prince Jules de Polignac → unification de l'opposition*
 - Parti républicain favorable à l'instauration d'une République
 - Parti orléaniste soutenant la candidature du duc d'Orléans, fils de Philippe d'Orléans qui avait combattu dans les armées révolutionnaires – défense d'une monarchie à l'anglaise avec une véritable séparation des pouvoirs
- *Dissolution par le roi de la chambre le 16 mai 1830*
- *Election remportée par les opposants à Charles X le 19 juillet 1830*

- Promulgation des 4 ordonnances du 26 juillet 1830 = coup d'état de Charles X marquant son refus d'entériner le résultat des élections

« Nul gouvernement sur la terre ne resterait debout, s'il n'avait le droit de pouvoir à sa sûreté. Ce pouvoir est préexistant aux lois, parce qu'il est dans la nature des choses. »

Rapport précédant le texte des 4 ordonnances

- Suspension de la liberté de la presse + autorisation préalable obligatoire pour toute publication + rétablissement de la censure
- Dissolution de la chambre des députés
- Modification du système électoral entraînant l'exclusion de la bourgeoisie du droit de vote par l'augmentation du cens
- Nouvelles élections fixées au mois de septembre

- Révolution de 1830

- 14 jours mais 3 jours de combat = les Trois Glorieuses 27, 28 et 29 juillet → référence à la Glorious Revolution de 1688 en Angleterre (renversement du roi James II tenté par l'absolutisme)
- 26 juillet – résistance organisée par la bourgeoisie et les journalistes directement menacés par les 4 ordonnances
 - Publication dans le journal « Le National » d'une protestation, rédigée par le journaliste **Adolphe Thiers**, dénonçant la violation de la légalité et appelant à l'insurrection
 - **Signal de l'insurrection donné par les journalistes et la bourgeoisie libérale**
- 27 juillet : premières émeutes après intervention de la police contre la presse – presses brisées – mandats d'arrêt lancés contre les journalistes
 - Fermeture des ateliers par les industriels et négociants permettant ainsi aux employés de participer aux émeutes
 - Pillage d'armureries – premiers coups de feu – premières barricades
 - **Trois acteurs : journalistes – députés libéraux – peuple**
- Nuit 27-28 juillet : amplification de l'émeute – barricades dans le centre et l'est de Paris – sortie du drapeau tricolore – enlèvement de l'armée
- 28 juillet : prise de l'Hôtel de ville après de durs combats – repli de l'armée aux Tuileries
- 29 juillet : Paris couverte de barricades – attaque du Louvre – multiplication des défections dans l'armée – repli de l'armée à Saint-Cloud où le roi s'est réfugié
 - **Insurrection populaire victorieuse – émeutiers = maîtres de Paris**
- 30 juillet : négociation politique de la succession de Charles X échappant au peuple et aux républicains – reprise en main par les députés libéraux
 - Affichage dans Paris d'une proclamation soutenant la désignation du duc d'Orléans comme lieutenant-général du royaume « prince dévoué à la cause de la Révolution »
 - Ralliement de la majorité des députés craignant la solution républicaine
- 2 août : abdication de Charles X
- 9 août : Louis-Philippe proclamé « roi des Français »

- Bilan :

- *Fin de la Restauration*
- *Victimes*
 - Troupes : 200 tués, 800 blessés
 - Insurgés : 800 tués, 4 000 blessés – 2/3 d'hommes du peuple travaillant dans les ateliers mais aussi des étudiants d'origine bourgeoise → symbole de l'alliance bourgeoisie et peuple lors des Trois glorieuses.

3) 1830-1848 – Louis-Philippe Ier – La monarchie de juillet

- Retour à l'esprit de 1789

- *Proclamation de la souveraineté nationale*
 - Souveraineté retirée au roi et attribuée à la nation représentée par les députés : Louis-Philippe obligé d'accepter l'abandon de la monarchie de droit divin et d'entrer dans un lien contractuel avec les représentants de la nation
 - Nouveau régime apparentée à une royauté élective même si héréditaire = contradiction
 - Louis-Philippe = roi des Français et non plus de la France mais surtout = roi des députés : chef de l'Etat assurant la continuité du pouvoir par delà les changements de majorité à la chambre

- *Modification de la charte de 1814*
 - Retrait du préambule qui faisait référence à la monarchie absolue de droit divin
 - Retrait de l'article qui permettait au roi de gouverner par ordonnances → accentuation du caractère parlementaire du régime
 - Retrait de la mention qui faisait du catholicisme une religion d'Etat → catholicisme = religion professée par la majorité des Français
 - Censure de la presse interdite : « art.7 La censure ne pourra jamais être rétablie »
- *Maintien d'un régime censitaire mais donnant le pouvoir à la bourgeoisie et non plus à l'aristocratie*
 - Suppression de l'hérédité à la chambre des pairs → chambre bourgeoise
 - Cens de 200 francs soit entre 167 000 (0.68%) et 243 000 (2.3%) électeurs en raison de la prospérité économique des années 1840

→ *Victoire de la bourgeoisie sur l'aristocratie*

- Un régime confronté à des difficultés

- *Un régime contesté*
 - L'égitimistes favorables à la monarchie absolue de droit divin et au retour des Bourbons – tentative de soulèvement en 1832 = échec
 - Bonapartistes – tentatives de soulèvement de garnisons par Louis-Napoléon Bonaparte en 1836 = échecs
 - Républicains prenant appui sur les émeutes populaires en raison du chômage, du pain cher et de la misère – soulèvements écrasés dans le sang – emprisonnement des chefs républicains
- *Des divisions internes sur la manière d'interpréter le nouveau régime*
 - Parti du mouvement : gouvernement aux parlementaires – « le roi règne mais ne gouverne pas » - promotion des réformes
 - Figure politique : Adolphe Thiers
 - Parti de la Résistance : gouvernement au roi – « le trône n'est pas un fauteuil vide » - refus des réformes
 - Figure politique : François Guizot
- « *Moment Guizot* » - *gouvernement de la France à partir de 1840 par le parti de la Résistance*
 - Président du conseil : **François Guizot**
 - Promotion du libéralisme économique → promotion de la bourgeoisie « enrichissez-vous par le travail et l'épargne »
 - Modernisation des infrastructures avec développement du chemin de fer et industrialisation du pays
 - Réduction du
 - Election à la chambre de députés-fonctionnaires dans l'incapacité de s'opposer à l'état puisque ressources liées à l'état
 - Corruption systématique des autres députés
 - Refus de tout élargissement du cens et donc de la base électorale

→ *Glissement vers un régime autoritaire*

- La crise 1846-1847

- *1846 – crise économique brutale et profonde*
 - Causes : mauvaises récoltes et maladie de la pomme de terre
 - Très grande précarité des ouvriers du textile, logement précaire, salaires médiocres
 - Prolétariat rural souffrant – petites propriétaires endettés

- *1847 – crise politique*
 - Croissance de l'hostilité contre Guizot refusant toute concession politique
 - Glissement du roi vers l'autoritarisme
 - Organisation d'une campagne d'environ 70 banquets politiques dans les principales villes du pays appelant à l'élargissement du cens voire dans certains cas au suffrage universel entre juillet et décembre → symbole de l'émergence d'une conscience citoyenne dépassant largement le cadre fixé par le système électoral censitaire
 - Discours du roi – décembre 1847 : refus de toute réforme
- *22 février 1848 – organisation d'un dernier banquet accompagné d'une manifestation pour obtenir l'élargissement de la base électorale*